

Note de synthèse

ACCOMPAGNER LE SECTEUR ASSOCIATIF SPORTIF ETUDE RELATIVE A L'IMPLICATION DES COLLECTIVITES TERRITORIALES DANS L'ACCOMPAGNEMENT DES ASSOCIATIONS SPORTIVES

MARS 2008

POURQUOI ? CONTEXTE ET PROBLEMATIQUE DE L'ETUDE

Les associations sportives s'inscrivent dans un environnement réglementaire, juridique, économique, sociodémographique de plus en plus complexe. Ces éléments d'évolution questionnent très nettement la capacité des associations à s'adapter et se structurer. Si le processus de professionnalisation dans lequel le secteur associatif sportif est entré depuis une dizaine d'années conduit à cette nécessaire structuration, cette dernière n'en demeure pas moins difficile pour des associations souvent primo et mono-employeurs.

Dans ce cadre, l'accompagnement des associations est une priorité. Sur les territoires, différents acteurs participent au soutien de la vie associative, notamment sportive.

Si le Dispositif Local d'Accompagnement (DLA), en tant que dispositif au service de la structuration et la consolidation des activités et des emplois des structures d'utilité sociale, y concourt, celui-ci s'inscrit plus largement dans un champ d'intervention auquel les acteurs du mouvement sportif et les collectivités locales contribuent également très nettement.

Dans ce cadre, l'implication de ces dernières dans le soutien à la vie associative peut être identifiée à différents niveaux ainsi que dans différents champs (liés à leurs compétences propres).

Or, un accompagnement réussi tient à la pertinence des collaborations et à la complémentarité des compétences en matière de soutien (mutualisation des compétences et des savoirs faire associée à la répartition cohérente des champs d'intervention).

Afin de mieux appréhender l'accompagnement des associations dans son sens le plus large, cette étude s'est employée à repérer les champs d'intervention des collectivités en matière d'accompagnement à la structuration des associations sportives (hors et dans le dispositif DLA) et d'envisager les collaborations potentielles.

POUR QUOI ? FINALITES ET OBJECTIFS

FINALITE

Optimiser les accompagnements à la professionnalisation des associations sportives.

OBJECTIFS

- Disposer d'**éléments de compréhension** des différentes approches opérées par les collectivités en matière de soutien en direction des associations sportives,
- **Valoriser la plus-value des démarches collaboratives entre les différents acteurs** intervenant dans l'accompagnement des associations,
- **Renforcer les coopérations et partenariats territoriaux** en vue d'un accompagnement et d'une structuration des associations sportives.

QUI ? L'OBJET DE L'ETUDE

L'implication des collectivités territoriales dans l'accompagnement des associations sportives :

- Quels **modes d'intervention** ?
- Quelle articulation avec le **dispositif DLA** ?
- Quelles **actions concertées ou collaborations** avec les autres acteurs de l'accompagnement?

L'étude s'est attachée à mettre en évidence, par une approche s'attachant aux collectivités territoriales, les collaborations et / ou articulations d'accompagnement et de soutien des associations sportives sur les territoires.

COMMENT ? LA METHODE D'ETUDE

CADRAGE GENERAL

L'étude s'appuie sur une approche qualitative basée sur la formalisation de monographies d'expériences émanant des différentes collectivités et acteurs locaux rencontrés.

Les régions Ile-de-France et Pays de la Loire étaient les deux territoires d'observation retenus. Un focus départemental (en Seine-Saint-Denis et en Vendée) est venu étayer les travaux.

DEMARCHE METHODOLOGIQUE

A visée qualitative, l'étude s'est employée à mettre en place une méthode axée autour de :

- La récolte de données et d'informations nécessaire pour un premier cadrage de l'étude et un repérage affiné

des acteurs et des dispositifs à rencontrer,

□ □ L'entretien approfondi des différents acteurs repérés.

Les entretiens menés ont ainsi permis de comprendre les champs d'intervention des collectivités et les interconnexions effectives ou potentielles avec les autres acteurs territoriaux. Des entretiens complémentaires auprès de structures sportives devaient permettre d'appréhender la portée des interventions des acteurs menant des accompagnements.

Entretiens menés :

Territoire Structure Service / dispositif

Ile de France

L'Atelier / Centre de Ressources Régional de l'Economie Sociale et Solidaire C2RA

Fédération des Œuvres Laïques DLA 93

Conseil régional

- Sous-direction Emploi
- Sous-direction des Sports-Tourisme- Loisirs
- Service des sports

Conseil général 93

- Services des activités économiques et de la formation professionnelle
- Services des sports et des loisirs Communauté d'agglomération Plaine Commune

Service Emploi – Insertion Ville du Tremblay-en-France Service des sports Ville d'Aubervilliers Service des sports CROS Ile-de-France

Vice-président en charge de la formation

CDOS 93 Président

DDJSVA 93 Inspectrice

Conseillère Jeunesse

Conseiller d'animation sportive

Comité Départemental 93 de Natation Président

Saint-Denis Union Sports Secrétaire Général

DR Caisse des dépôts Direction territoriale

Direction Régionale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle

Pays de la Loire

CRES Pays de la Loire C2RA

Centre d'Etudes et d'Actions Sociales DLA 85

Conseil régional
- Service des sports
- Direction de la formation professionnelle et de l'emploi
Conseil général 85 Secrétaire général
Ville de Fontenay-le-Comte Service des sports
Ville de la Roche-sur-Yon Service des sports
CROS Pays de la Loire
Président – Secrétaire général – chargé de mission
CDOS 85 Président - CRIB
Comité Départemental 85 de Basket-ball Président
Ligue régionale de Voile Président
JA Basketball de Poiré-sur-Vie Président
DRDJSVA Pays de la Loire Directeur régional adjoint
DDJSVA 85 Référent Emploi
DR Caisse des dépôts

QUOI ? LES PRINCIPAUX RESULTATS

□□ DIVERSES MODALITES DE SOUTIEN DEVELOPPEES PAR LES COLLECTIVITES

- Implication directe : en direction des associations, un soutien essentiellement financier :

□□ Développement d'une **politique d'aide à l'emploi** (de type « Emplois Tremplins »),

□□ **Financement direct**, par le biais de conventions, d'actions développées par les associations sportives (structures régionales ou départementales, clubs de haut niveau).

- Implication indirecte : en direction de structures d'accompagnement, une approche plus diversifiées :

□□ Participation aux instances de **pilotage** (rôle politique)

□□ Appui **technique** / intervention dans le cadre d'actions de formation, comité d'appui des DLA, ...

□□ **Financement de dispositifs** d'accompagnement (DLA, formations, ...) – essentiellement pour les collectivités d'envergure régionales et départementales,

□□ Financement **d'études** visant une meilleure compréhension du contexte,

□□ **Promotion et orientation** des associations sportives vers les dispositifs d'accompagnement adéquats.

□□FAIBLE CONNAISSANCE DES DIFFERENTES FORMES D'ACCOMPAGNEMENT POTENTIELLEMENT MOBILISABLES POUR LES ASSOCIATIONS

Les acteurs de l'accompagnement ne connaissent pas toujours les compétences et actions menées par les autres organismes d'accompagnement sur le même territoire. Ceci est d'autant plus vérifié pour les échelons territoriaux infra-départementaux (intercommunalités, communes).

□□PEU D' ACTIONS CONCERTÉES AVEC LES AUTRES ACTEURS DE L'ACCOMPAGNEMENT MAIS QUELQUES INITIATIVES INTERESSANTES

Les schémas de collaborations entre les différents organismes porteurs d'actions de soutien et d'accompagnement en direction des associations sportives sont encore peu développés. Néanmoins, quelques initiatives tendent à mettre en évidence l'intérêt de la concertation et de la mutualisation des compétences et des moyens dans le cadre de l'appui aux associations notamment sportives :

- Articulation entre un dispositif régional d'aide à l'emploi et un dispositif de consolidation d'activités (DLA) (appui sur le dispositif DLA lors de l'administration des dossiers de demande d'aide à l'emploi),
- Conférence régionale consultative du sport en Pays de la Loire (instance de concertation entre les principaux acteurs du sport sur des thématiques représentatives du territoire : « Observatoire des pratiques », « Emploi, formation, professionnalisation », « Sports, loisirs et aménagement du territoire »).
- Mutualisation des aides versées notamment dans le cadre des Emplois-Tremplins (cofinancement des communes et départements en fonction du siège de la structure)

□□QUELQUES TENDANCES EN MATIERE DE COLLABORATION SUR LES TERRITOIRES

- Trois principales formes de collaborations :

- Politique
- Technique
- Financière

- Forte corrélation entre la richesse de la collaboration technique et le profil du technicien :

La bonne connaissance du mouvement sportif, du secteur de l'emploi ainsi que de la notion d'accompagnement et des différents acteurs territoriaux constitue un atout pour les collaborations entre les collectivités et les autres organismes.

- Facteurs de faiblesse des collaborations :

□□ Manque de connaissance entre les différents acteurs territoriaux

□□ Existence de doublons dans les services proposés par ces différents acteurs

QUELLE PLUS-VALUE ? LES AVANTAGES D'UNE COLLABORATION

□□ DES ECONOMIES D'ECHELLE POUR LES FINANCEURS

- Reconnaissance de l'économie engendrée par les cofinancements

- Meilleure coordination pour disposer d'une approche globale du secteur sans multiplier les « doublons » d'intervention

- Prévention des pertes d'activités et d'emplois

- Amélioration des lisibilités d'action et de gestion des associations

□□ UNE COHERENCE POUR LES ACTEURS DU CHAMP SPORTIF

- Prise en compte des orientations politiques des collectivités territoriales et relais de leurs dispositifs

- Reconnaissance de la compétence des réseaux associatifs

- Approche globale pour une action locale : limitation des sollicitations éparses et concentration des moyens pour une meilleure performance (effectivité, efficacité et efficience) – passage par un seul interlocuteur (ou un collectif d'interlocuteurs) identifié dans l'accompagnement activité - emploi

- Plus de proximité dans les interventions

□□ UNE PLUS-VALUE POUR LES TERRITOIRES

- Présentation de l'accompagnement comme un acte contributif à la dynamique locale, à l'animation territoriale avec une dimension de pérennisation

- Mutualisation et complémentarité des compétences et des modalités d'intervention des acteurs territoriaux

- Structuration d'un secteur et développement d'une filière d'activité sur un territoire, au niveau social comme au niveau économique

- Activation d'une intervention dans le plan d'accompagnement du DLA pour prolonger les effets de l'intervention du DLA

- Action d'équilibre dans la prise en compte des sports dits « sociaux »
et « marchands »